

FICHE D'INSCRIPTION 2026/2027 – REMPLIR EN MAJUSCULE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL DOMICILE : PORTABLE :

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

COURRIEL :

DEBUTANT ENFANT/ADO ☐ DEBUTANT ADULTE ☐ ARCHER CONFIRME ☐

2^{ème} COMPAGNIE ☐ NIVEAU FLECHE PROGRESSION : N° de LICENCE :

EST VOLONTAIRE POUR FAIRE PARTIE D'UNE EQUIPE (ARCHER CONFIRME) : OUI - NON

ECOLE DE TIR

MARDI Enfants de 18h30 à 20h00 ☐ ŒIL Directeur : D - G Taille Palette : S - M - L - XL

JEUDI Ados/Adultes 1^{ère} année de 19h00 à 20h30 ☐ Allonge des flèches :

JEUDI Ados/Adultes 3^{ème} année de 20h45 à 22h15 ☐

VENDREDI Ados/Adultes 2^{ème} année de 19h00 à 20h30 ☐

Taille de l'Archer : Taille Polo/T-shirt :

ENTRAINEMENT /PREPARATION PHYSIQUE

MARDI 18h15 à 20h15 Perfectionnement, compétition Jeunes ☐ MARDI 20h30 à 22h30 Perfectionnement, compétition Adultes ☐

A FOURNIR POUR LE DEBUT DES SEANCES

☐ Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé. J'ai répondu NON à toutes les questions. Je n'ai pas de certificat médical à fournir en prenant ma licence.

☐ Je présente un certificat médical «non contre-indication tir à l'arc en compétition ou sport en compétition» pour le motif suivant :

- Réponse positive au questionnaire de santé : fournir un certificat médical de moins de six mois

Date du certificat :

AUTORISATION PARENTALE (pour tous les mineurs) ☐ Photo identité format numérique ☐

DROIT A L'IMAGE

L'archer est averti que toutes les photos prises lors des événements internes ou externes dans le cadre des activités de l'association peuvent être utilisées sur le site internet : <http://www.archersmontigny78.fr>.

Toute personne dont la photo apparaît sur ce site, bénéficie du droit de retrait de l'image. Il suffit alors de contacter un membre du bureau en indiquant les références de la photo concernée. Dès réception du message nous enlèverons la(les) photo(s) du site. Toutes les photos éditées sur ce site sont la propriété de la CTA – ASMB.

J'accepte le règlement intérieur de la compagnie ☐
(Lien du règlement : <http://www.archersmontigny78.fr/index.php/reglement-interieur>)

SIGNATURE

DATE : ARCHER ou Représentant légal

AUTORISATION PARENTALE SAISON 2026-2027

POUR UN ENFANT MINEUR

Je soussigné(e)

Demeurant

Père, mère, ou représentant légal¹ de l'enfant

né(e) le

autorise mon enfant à pratiquer le tir à l'arc au sein de la Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux affiliée sous le n° 0878132 à la FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC (FFTA).

Les horaires m'ont été communiqués, en foi de quoi

- est autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours ²

☐

- n'est pas autorisé(e) à quitter le club à la fin des cours et doit attendre son accompagnateur ²

☐

¹rayez les mentions inutiles

² Cochez la case qui vous concerne.

Je prends note que la responsabilité des éducateurs et des dirigeants de la CTA - ASMB se limite aux lieux d'entraînements (salle ou terrain extérieur) et aux horaires d'entraînements.

Je note que mon accord sera explicitement sollicité pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant pour participer à des rencontres ou compétitions adaptées à son âge. A défaut d'accord écrit, il ne pourra participer à ces activités.

Fait le à

Signature :